

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mardeuil

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
18	12	12 + 5 pouvoirs

Date de convocation
6 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de Mardeuil, sous la présidence de **Denis DE CHILLOU DE CHURET**, Maire.

Présents : **BRIEST David, CLEMENT Joël, DE CHILLOU DE CHURET Denis, DELISSUS Laurent, GUICHON Anne, GUYARD Céline, LALLEMENT Martine, LEGIVRON Marie-Claude, LEMOINE Patrice, LEVEQUE Aurore, OUY Marcel, ROUCHAUSSE Jean-Michel.**

Absents : **SCHAEFFER Emmanuel.**

Représentés : **BAUDOIN Jean-Marie pouvoir donné à LEGIVRON Marie-Claude, BERTHAUD Séverine pouvoir donné à LEVEQUE Aurore, BRESSION Marie-Christine pouvoir donné à DE CHILLOU DE CHURET Denis, COSSIEZ Alice pouvoir donné à GUYARD Céline, LENIQUE Caroline pouvoir donné à GUICHON Anne.**

Monsieur BRIEST David a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Association Vie Libre – Subvention de fonctionnement
N° de délibération : 40_2025

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	5	16	0	0	1

Vu la demande présentée par Madame Catherine LORAIN, présidente de l'Association Vie Libre,

Considérant que cette association reconnue d'utilité publique a pour but d'apporter soutien et accompagnement aux personnes confrontées personnellement ou par procuration aux problèmes liés à la consommation régulière d'alcool,

Attendu que cette association est susceptible d'accueillir des citoyens de la commune de Mardeuil,

Monsieur de CHILLOU de CHURET rappelle aux membres du conseil municipal que les problèmes liés à l'alcool font partie des préoccupations actuelles et qu'il est nécessaire d'encourager les initiatives de prévention, éducation et réinsertion des personnes confrontées à la dépendance alcoolique. Il rappelle également que certains mardouillats ont bénéficié avec succès de l'écoute de cette association et se félicite des résultats durables.

Sur cet exposé, le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, 16 voix pour, M. LEMOINE Patrice, intéressé par la question ne prend pas part au vote.

Accorde une subvention de 300,00 € à l'association Vie Libre Epernay

Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au budget primitif 2025 au chapitre 65748


Denis DE CHILLOU DE CHURET

Denis DE CHILLOU DE CHURET
2025.12.01 16:08:49 +0100
Ref:9964929-1502419-10
Signature numérique
le Maire

